

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 07 novembre 2019

Etaient présents : Antoine BILLOD-LAILLET, Emmanuelle CHEVROTON, Charles DURAND-VIEL (arrivé à 20 :30), Sarah FAIVRE, Jérôme GIGOGNE, Anne-Lise HUMBERT (arrivée à 21 :30), Marc JACQUOT, Nathalie KOWAL-BONDY, Chantal MARAUX, Nathalie Moyse, Jean-Michel ROY, Claude SIMON

Etaient absents excusés: Sabine GALIMARD, Gaëlle CELLIER

Secrétaire de séance : Marc JACQUOT

➤ Présentation Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable (RPQS) 2018 par Mr Gervais

La commune exerce la compétence eau potable sur son territoire.

L'alimentation en eau potable est assurée par le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey (SIPQ) qui approvisionne la commune via un puits en nappe alluviale de la Loue et amène l'eau dans 2 réservoirs. Il s'agit d'une vente en gros.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er Août 2011. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 31 juillet 2023.

- Branchements : Le nombre de branchements en 2018 est de 578 pour un nombre d'abonné de 557. Les volumes importés et distribués sont de 105 585 m³, les volumes consommés sont de 93 001 m³ (en hausse), la consommation moyenne par habitant est de 45.7 m³.
- Tarification : le prix de l'eau part communale est de 0.66 € HT / m³
Le prix du service comprend :
 - Une partie fixe ou abonnement
 - Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potableLes volumes sont relevés annuellement.
Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Le prix moyen du m³ pour une facture de 120 m³ est de 2.02 € en 2018
- Recettes
Les recettes de vente d'eau de la collectivité en 2018 sont de 77 000 €, les recettes de l'exploitant sont de 48 400 €.
- Qualité : suite aux contrôles effectués par l'ARS et par la Saur, la qualité de l'eau est conforme
- Divers :
Les consommations comptabilisées sont de 93 001 m³ dont 5 295 m³ de volume de service (vidanges, purges, lavage de réservoir).
Les pertes sont en fortes baisse par rapport aux années précédentes avec 7 289 m³ de pertes contre plus de 12 000 m³ en 2017.
Le rendement du réseau repasse à une valeur normale (93.1)

Par rapport aux communes de SIPQ, Quingey représente plus de la moitié des consommations.
La consommation moyenne du SIPQ est de 540 m³/jour, la capacité de captage est de 1350 m³/jour.

S. Faivre explique que suite aux réponses des personnes publiques associées concernant le PLU de Quingey, une étude complémentaire sur la capacité d'eau pour un nombre plus important d'habitants

et sur la station d'épuration doit être faite et les avis réservés notamment de la DDT nous oblige à reporter l'enquête publique.

Concernant l'assainissement et suite au retour de la commune de Lavans-Quingey, S. Faivre fera une demande au SIPQ (qui a la compétence) de porter le projet de l'étude sur la station d'épuration

➤ **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2019**

Le compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2019 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

➤ **Marchés de travaux ancienne bibliothèque et sps**

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, dans le cadre des MAPA, pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en cellules médicales et Relais assistantes maternelle et suite à l'examen des offres ; l'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir, les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Nombre d'entr.ayant répondu à l'offre	Entreprise retenue	Montant € HT
1	Gros œuvre, démolitions	1	SNCB	43 136.80
2	Menuiseries extérieures bois	4	Malenfer	13 958.00
3	Menuiseries intérieures bois	4	Maignan	10 307.80
4	Cloisons, doublages, isolations, plafonds, revêtements murs et plafonds	3	Bisontine de peinture	29 838.50
5	Faux plafonds	2	Melenfer	2 421.00
6	Carrelage, faïence	2	Preziosa	6 600.00
7	Revêtement de sols souples	0	Lot infructueux	
8	Plomberie, sanitaires	1	Chague	11 880.84
9	Chauffage, ventilation	1	Chague	61 492.00
10	Electricité	1	Voirin Denoix	11 655.50

- suite à une demande de proposition à plusieurs entreprises concernant le lot 7, 2 propositions ont été reçues. L'entreprise CAFRACO pour un montant de 3 066.80 € HT est retenue.

- Donne tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires dans le cadre de ces marchés à procédure adaptée, pour l'exécution et le règlement de ces travaux

SPS : cette mission de Sécurité et Protection de la Santé est obligatoire dès que plusieurs entreprises interviennent :

Suite à une demande de proposition à plusieurs entreprises, 2 offres ont été reçues.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de retenir le bureau APAVE pour un montant de 1 962 € HT

Assurance dommage ouvrage : le conseil municipal autorise le maire à faire une demande de proposition à l'assureur.

➤ **Protection sociale complémentaire**

Suite à la saisine du comité technique concernant une proposition de participation financière de la commune pour le risque santé et prévoyance, les membres invitent la collectivité à réévaluer sa participation.

S. Faivre propose donc :

- **Pour le risque santé** c'est-à-dire les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité :

1. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement : au contrat référencé pour son caractère solidaire et responsable par le centre de gestion du Doubs proposé par MNT.

2. pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

Une participation fixe par agent, de 50 % de la cotisation mensuelle de l'agent et de 5 € par personne à charge de l'agent mensuel brut.

- **Pour le risque prévoyance** c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès,

1. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement : au contrat référencé pour son caractère solidaire par le centre de gestion du Doubs proposé par CNP avec une gestion du régime assurée par Sofaxis

L'assiette de cotisation est composée du traitement brut indiciaire annuel et de la NBI (nouvelle bonification indiciaire) et des éléments de régime indemnitaire susceptibles d'être perdus en cas de congés à l'exclusion du CIA (complément indemnitaire annuel)

2. pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

50 % de la cotisation de l'agent mensuel avec un plafond de 15 € mensuel brut par agent

Accord à l'unanimité des membres

➤ **Loyer ADMR**

L'activité de l'ADMR , présentée à leur AG, étant en baisse étant donné entre autre la diminution de l'accompagnement des personnes âgées en GIR5 par le conseil départemental et le problème de recrutement, l'association se trouve en difficulté financière.

La commune loue actuellement les locaux pour 300 € par mois, il est proposé 150 € / mois étant donné que 2 salles ne sont plus mises à leur disposition.

Accord à l'unanimité des membres.

➤ **Location logement communal**

Suite à la publicité effectuée un couple avec 2 enfants souhaite louer le logement à la confrérie qui est libre depuis avril à compter du 10 janvier 2019.

C'est un logement de 98 m2 avec 3 chambres à 490 € / mois.

Accord à l'unanimité des membres.

➤ **Renouvellement convention SPA**

Comme chaque année, il convient de renouveler la convention avec la SPA afin qu'elle puisse accueillir les chiens errants sur la commune.

Le tarif reste inchangé soit 0.35 € par an et par habitant.
 Accord à l'unanimité des membres.

➤ **Subvention exceptionnelle Lunatic**

Le conseil municipal accepte le remboursement des frais d'électricité de la Mal Lunée à l'occasion du festival Lunatic soit 404 €.
 JM Roy précise que le festival Bulle bénéficie de la gratuité de l'espace culturel.

➤ **Vente terrain**

Suite à une proposition d'achat d'une partie d'un terrain situé à côté du cimetière de Quingey, Marc Jacquot explique que la partie haute du terrain susceptible d'être vendu est un terrain en friche et en pente. Ce terrain était réservé pour l'extension du cimetière, seul l'accès par le cimetière est possible en détruisant une partie du mur.

Après renseignement pris auprès du Notaire ce terrain qui est agricole pourrait se vendre 2.50 € / m2

Charles Durand-Viel demande si possible que la commune conserve un droit de passage le long du cimetière.

En effet une convention pourrait être passée avec le nouvel acquéreur.

La décision sera finalement prise en décembre

➤ **Décision modificative budgétaire**

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
chap	désignation	BP	DM 1	DM 3	chap	désignation	BP	DM 1	DM 3
11	Charges à caractère général	253 060	253 060	253 060	2	Excédent antérieur	34 622.76	34 622.76	34 623
* 12	charges de personnel	163 310	163 310	174 810	70	produits des services	65 100	65 100	65 100
14	reversement FNGIR	113 079	113 079	113 079	73	impôts et taxes	672 442	672 442	672 442
22	Dépenses imprévues				* 74	dotations, participations	204 377	204 377	214 377
23	virement section investissement	145 000	145 000	141 500	75	revenus des immeubles	165 000	165 000	165 000
68	amortissements	11 727	11 727	11 727	76	produits financiers			
67	annulation ex antérieur	300	300	300	64	Remb. charges personnels	5000	5000	8500
** 65	autres ch. Gestion courante	457 940	457 940	461 440	77	produits exceptionnels	8 000	8 000	8 000
66	charges financières**	10 000	10 000	10 000	042	amortissement subv PLU		1280	1280
TOTAL		1 154 416	1 154 416	1 165 916			1 154 541.76	1 155 821.76	1 169 321.76
* 12	détail chap 12	+ 11 500							
6218	autre personnel extérieur	-7 500			* 74127	DNP			10 000
6411	personnel titulaire	+8 200							
6417	rémunération apprentis	+9 100							
6451	URSSAF	+1 200							
6457	Cotisation apprentis	+ 500							
**6574	subvention (but foot prévu en invest)	+ 3 500							

INVESTISSEMENT TTC										
DEPENSES					RECETTES					
chap	désignation	BP	DM 1	DM 2	DM 3	chap	désignation	BP	DM 1	DM 3
1	Déficit reporté	128 091.90	128 091.90	128 091.90	128 091.90	21	Virement du fonctionnement	145 000	145 000	141 500
16	Remboursement emprunt, caution	46 815	46 815	46 815	46 815	40	amortissement	11 727	11 727	11 727
20	étude, PLU, enfouissement	30 000	30 000	32 100	32 100	10222	FCTVA	12 000	12 000	12 000
21318	travaux bâtiments	462 000	462 000	462 000	462 000	1068	Excédent de fonctionnement	217 967.90	217 967.90	217 967.00
2118	terrains	20 000	20 000	20 000	20 000	1321	Subvention Etat	258 000	258 000	258 000
2152	travaux voiries	2 400	2 400	2 400	2 400	1322	Subvention Région	198 000	198 000	198 000
21534	Réseaux électrification	6 100	6 100	6 100	6 100	1323	Subvention Département	108 800	108 800	108 800
2117	travaux forêts	700	700	700	700	1328	Subvention autres	113 000	113 000	113 000
2158	divers	7 000	7 000	7 000	3 500	1341	DETR	104 600	104 600	104 600
2183	Matériel informatique	1 550	1 550	1 550	1 550	10226	Taxe aménagement	7 000	7 000	7 000
2184	meublier	3 500	3 500	3 500	3 500	16	emprunt	150 000	150 000	150 000
2188	autres immobilisations	38 200	38 200	38 200	38 200	24	produit cession	115	115	115
2315	travaux SAUC	424 500	424 500	424 500	424 500	41		3494	3494	3494
204172	enfouissement réseaux syded	35 000	35 000	35 000	35 000.00					
21538	enfouissement réseaux syded	30 000	30 000	30 000	30 000					
266	parts sociales	2 000	2 000	2 000	2 000					
41	intégration frais étude	3 494	3 494	3 494	3 494					
040	amortissement subv PLU		1 280	1 280	1 280					
TOTAL		1 241 350.90	1 242 630.90	1 244 730.90	1 241 230.90	TOTAL		1 329 703.90	1 329 703.90	1 326 203

➤ Questions diverses

- Ile Simon
Lecture du courrier de notre avocat qui fait suite à la réunion en préfecture du 3 octobre 2019 en présence de l'entreprise Guy Degrenne.
L'affaire suit son cours
- Groupe bois forêt était composé de M. Jacquot, A. Danguy, et G. Thiebaud
Suite au départ de Mr Danguy, Jérôme Gigogne souhaite intégrer ce groupe de travail, accord à l'unanimité des membres.
- Dossier gendarmerie : 1^{er} COPIL a eu lieu ce jour en compagnie de Tout 1 programme, des services de l'Etat, du Département, du Syded et de la gendarmerie.
- Présentation de l'étude Thermique du Syded
La prochaine réunion est prévue le 19 décembre à 10h.
- Groupe scolaire et secteur école :
 - . Les travaux sont terminés, le parking ouvert, il manque l'ensemble des plantations
 - . Concernant le groupe scolaire, l'inspection académique s'engage à conserver la 10^{ème} classe si les effectifs sont toujours les mêmes l'année prochaine (réponse écrite de l'IA)
 - . Conseil d'école de mardi soir : problème de fermeture des salles de classe, S. Faivre fera un courrier à la directrice et le président du Sipq pour connaître la procédure qu'il faut mettre en place.
 - . SIPQ : la secrétaire a annoncé sa démission au 31 décembre

➤ Questions diverses:

- Rappel réunion SCOT le 23 novembre
- L'ARS est à la recherche de locaux pour un centre médicaux psychologique en zone rural

Fin de séance à 23 : 00